



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-quatre,  
Le 6 juin à 19h00,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 24/05/2024

Date d'affichage : 24/05/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 14
- votants : 20

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 16
- procurations : 8
- **nombre total de voix exprimées : 24**

#### Etaient présents :

Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN.

#### Etaient absents excusés :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Pascal GODIN, Boris LOICHOT, Elisabeth REDOUTEY, Pierre VAUFREY, Christelle VUILLEMIN.

#### Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Christian MOREL, Daniel PRIEUR.

#### Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,  
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,  
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,  
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,  
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Bernard JACQUET,  
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Les membres du bureau approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

Les membres du bureau approuvent le compte-rendu de la séance précédente à l'unanimité (7 mars 2024).

**Objet : DE2024-09 : Création d'un stand Parc**

**CONTEXTE :** Depuis sa récente création en septembre 2021, le Parc naturel régional du Doubs Horloger a d'ores-et-déjà investi dans un certain nombre d'outils et de supports indispensables pour une communication réussie. Cependant, de nouveaux besoins ont été recensés afin **de compléter et de renforcer nos moyens de communication**, notamment sur le volet événementiel.

**OBJECTIFS :**

- Disposer de moyens nécessaires pour une communication réussie et efficace : varier les supports et les outils utilisés en fonction du message et des cibles ;
- Investir dans du matériel pour gagner en autonomie et en visibilité lors de nos participations aux manifestations extérieures ;
- Atteindre un taux d'identification plus élevé grâce au déploiement d'outils floqués « Parc naturel régional du Doubs Horloger » ;
- Informer et sensibiliser les publics sur le rôle du Parc naturel régional du Doubs Horloger et les actions menées.

**DESCRIPTION :** En ce sens, voici les besoins qui ont été identifiés :

- **Un barnum entièrement floqué « Parc naturel régional du Doubs Horloger » comprenant un comptoir, des murs avec des surfaces entièrement personnalisées et imprimées.** En effet, au cours de l'année, l'équipe technique organise et participe à plusieurs événements ciblés. Il paraît nécessaire de disposer d'un barnum aux couleurs du Parc et pouvant également servir de supports pour appuyer et illustrer nos propos auprès du grand public (ex : impression de la carte du Parc avec les communes membres ainsi que les missions thématiques via les visuels réalisés sur les intercalaires du « Guide des élus »).
- **Oriflammes floquées « Parc naturel régional du Doubs Horloger »**, afin de compléter le stand et gagner en visibilité. Les roll-up n'étant pas adaptés aux sorties en extérieur.
- **Des présentoirs** cartonnés et personnalisés pour valoriser nos supports.
- **Un kit de micro sans fil** nécessaire pour la réalisation d'interviews et de micro-trottoirs effectués lors de nos participations à des manifestations extérieures, ainsi que pour la réalisation de vidéos de qualité.

**Après en avoir délibéré, le bureau décide :**

- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 6410 € ;**
- **D'autoriser le Président à engager les dépenses relatives à cette action.**

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme  
le Président  
Denis LEROUX



**Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur**

  
**Yannick NANCY**